

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 47	<i>Membres en fonction :</i> 47	<i>Membres présents :</i> 34	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 6	<i>Absent(s) :</i> 7	<i>Pouvoir(s) :</i> 1
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 6 septembre 2016

Vote(s) pour : 35  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 12 septembre 2016,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-09-12-BD-2 :

**Musée de La Cour d'Or - Metz Métropole - Fixation du prix de vente de nouveaux produits dérivés à la boutique du Musée.**

Rapporteur : Madame Arlette MATHIAS

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,  
CONSIDÉRANT l'opportunité de développer et de diversifier l'offre de produits à mettre en vente à la boutique du Musée de La Cour d'Or - Metz Métropole et les crédits disponibles pour l'acquisition de ces produits,

DECIDE de fixer, à compter du 13 septembre 2016, les prix de vente des produits boutique tels qu'indiqués dans le tableau joint en annexe,  
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce se rapportant à ces achats et ventes.

Pour extrait conforme  
Metz, le 13 septembre 2016  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole

Tarifs des nouveaux produits boutique – septembre 2016

Code article	Libellé de l'article	Prix de vente	Prix d'achat
			T. T. C.
AQUA001	Carte aquarelle sur œuvres du Musée réalisées par Gilles Malgonne "le semeur d'images"	1,00 €	0,54 €
VER008	Fioles à anses en verre	33,00 €	25,20 €
VER009	Perles en verre taille moyenne 30 mm	5,50 €	4,20 €
VER010	Barillet 175 x 82	36,00 €	27,60 €
VER011	Bouteille carrée grand modèle 190 x 80 x 80	30,00 €	23,40 €
VER012	Bouteille rectangulaire 170 x 68 x 50	20,00 €	15,60 €
VER013	Bouteille carrée 190 x 51 x 51	20,00 €	15,60 €
VER014	Aryballe 65 x 58	20,00 €	15,60 €
VER015	Coupelles à côtes 65 x DIAM 100	22,00 €	16,80 €
VER016	Balsamaire haut H 20 cm diam 8 cm	23,00 €	18,00 €
VER017	Balsamaire haut H 12,5 cm diam 4 cm	20,00 €	15,60 €
VER018	Biberon 115 x DIAM 100	38,00 €	29,40 €
MUL002	DVD "Le Mort de la Cour d'Or"	15,00 €	10,00 €
SAC001	Sacs réutilisables en PP non tissé laminé	3,00 €	2,50 €
PAP006	Carnets simples personnalisés format 70 x 125 mm	2,00 €	1,50 €
PAP007	Crayons de papier en bois gravage laser tête gomme	0,60 €	0,48 €
PAP008	Dépliants bloc-notes personnalisés format plié 90 x 150 mm	3,00 €	2,34 €
PAP009	Blocs conférencier personnalisés format 100 x 150	2,00 €	1,50 €
PAP010	Stylos bille personnalisés Challenger HD printing quadri	1,20 €	0,88 €
MAT008	Tablette cire simple	11,00 €	8,40 €
PAP009	Tablette cire double	20,00 €	15,40 €
PAP009	Stylets (pour tablettes)	11,00 €	8,40 €

Les prix de vente s'entendent nets de TVA, conformément à l'article 293B du CGI (franchise en base).

**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**  
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –  
PREFECTURE DE LA MOSELLE –  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 12 septembre 2016.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 1</b> – Convention annuelle d'objectifs 2016 entre le Conseil Départemental de la Moselle et MM pour le CRR. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 2</b> – Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole – Fixation du prix de vente de nouveaux produits dérivés à la boutique du Musée. <i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif.	1 1	
<b>Point 3</b> – Musée de La Cour d'Or – Metz Métropole – Aménagement d'un nouvel accueil : attribution des marchés de travaux-Phase 2 et affectation du solde de l'opération.	1	
<b>Point 4</b> – Affectation du solde de l'AP "Accessibilité du réseau" dans le cadre du Transport Urbain.	1	
<b>Point 5</b> – Avenant 3 à la convention d'intégration tarifaire entre la Région, MM, la SNCF et la SAEM TMM. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 6</b> – Soutien au Centre Pierre Janet – Centre Universitaire de Psychothérapie de Metz initié par le laboratoire APEMAC-Metz de l'Université de Lorraine.	1	
<b>Point 7</b> – Soutien au Pôle Entrepreneuriat Etudiant de l'Université de Lorraine et signature d'une convention de partenariat au titre de l'année 2016. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 8</b> – Signature d'une convention d'objectifs et de moyens pour le projet ImpactE. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 9</b> – Adhésion de MM à Nov@Flux. <i>Annexe</i> : Statuts.	1 1	
<b>Point 10</b> – Club de Metz Technopôle : attribution d'une subvention pour 2016 et signature d'une convention. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> <b>10 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.</b>		



Fait à Metz, le 13 septembre 2016



Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

